

<b>Direction générale de l'alimentation</b> <b>Sous-direction du pilotage des ressources et des services</b> <b>Bureau de la qualité, de la performance et du pilotage des services</b> <b>251 rue de Vaugirard</b> <b>75 732 PARIS CEDEX 15</b> <b>0149554955</b>	<b>Instruction technique</b> <b>DGAL/SDPRS/2023-440</b> <b>06/07/2023</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Bilan 2022 de l'activité d'audit interne de l'organisme DGAL

#### Destinataires d'exécution

DRAAF  
DAAF  
DDT(M)  
DD(CS)PP  
DGAL Administration Centrale

**Résumé :** Cette note établit le bilan quantitatif et qualitatif de l'activité d'audit interne de la direction générale de l'alimentation et ses services déconcentrés pour 2022.

#### Textes de référence :

- Règlement européen (UE) 2017/625 relatif aux contrôles et autres activités officielles réalisées pour garantir l'application de la législation en matières d'aliments et aliments pour animaux, et des normes sur la santé et le bien-être des animaux, santé végétale et produits phytosanitaires ;
- IT DGAL/SDPRAT/2016-941 du 07/12/2016 - Manuel qualité national de l'organisme DGAL
- IT DGAL/SDPRAT/2021-745 du 07/10/2021 - Procédure nationale "Réalisation des audits et qualification des auditeurs" (PN Audit)

L'audit interne est un outil d'accompagnement des structures qui leur permet d'améliorer leur fonctionnement au bénéfice de tous grâce aux constats relevés par les auditeurs et à la mise en œuvre de plans d'action par les directions locales. Il s'agit d'une obligation européenne s'imposant aux services de contrôles, réaffirmée à l'occasion de l'entrée en application du règlement européen (UE) 2017/625 le 14 décembre 2019, en remplacement du règlement (CE) n°882/2004. Ce cadre est décliné dans la procédure nationale « Réalisation des audits et qualification des auditeurs » ([PN Audit](#)) pour l'organisme DGAL.

Afin de valoriser le fruit de ces audits au bénéfice de tous, le Bureau de la qualité, du pilotage et de la performance des services (SDPRS/BQPPS) publie chaque année un bilan national de l'activité d'audit. **Vous trouverez en annexe de la présente note le bilan 2022 du dispositif d'audit interne de l'organisme DGAL.**

La directrice générale de l'alimentation

Maud FAIPOUX

## Bilan 2022 de l'activité d'audit interne de l'Organisme DGAL

Cette note établit le bilan de l'année 2022 du dispositif d'audit interne de la Direction générale de l'alimentation. Le cadre du système d'audit est régi par le règlement européen (UE) 2017/625 qui a remplacé le règlement (CE) n°882/2004 le 14 décembre 2019, décliné dans la procédure nationale « Réalisation des audits et qualification des auditeurs » ([PN Audit](#)) pour l'organisme DGAL.

L'audit interne constitue un outil d'accompagnement des structures qui leur permet d'améliorer leur fonctionnement au bénéfice de tous grâce aux constats relevés par les auditeurs et à la mise en œuvre de plans d'action par les directions locales. Afin de renforcer la plus-value de l'audit, le BQPPS publie chaque année sur l'[intranet du management par la qualité](#) la synthèse des constats d'audit par domaine technique ou processus. Ces constats, anonymisés, permettent à l'ensemble des structures d'en prendre connaissance et de réaliser un auto-diagnostic sans attendre la réalisation d'un audit.

L'année 2022 est la première année du cycle d'audit 2022-2026.

### 1. Bilan chiffré de l'activité d'audit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

L'année 2022 a permis la réalisation de **95 audits internes** de l'organisme DGAL.

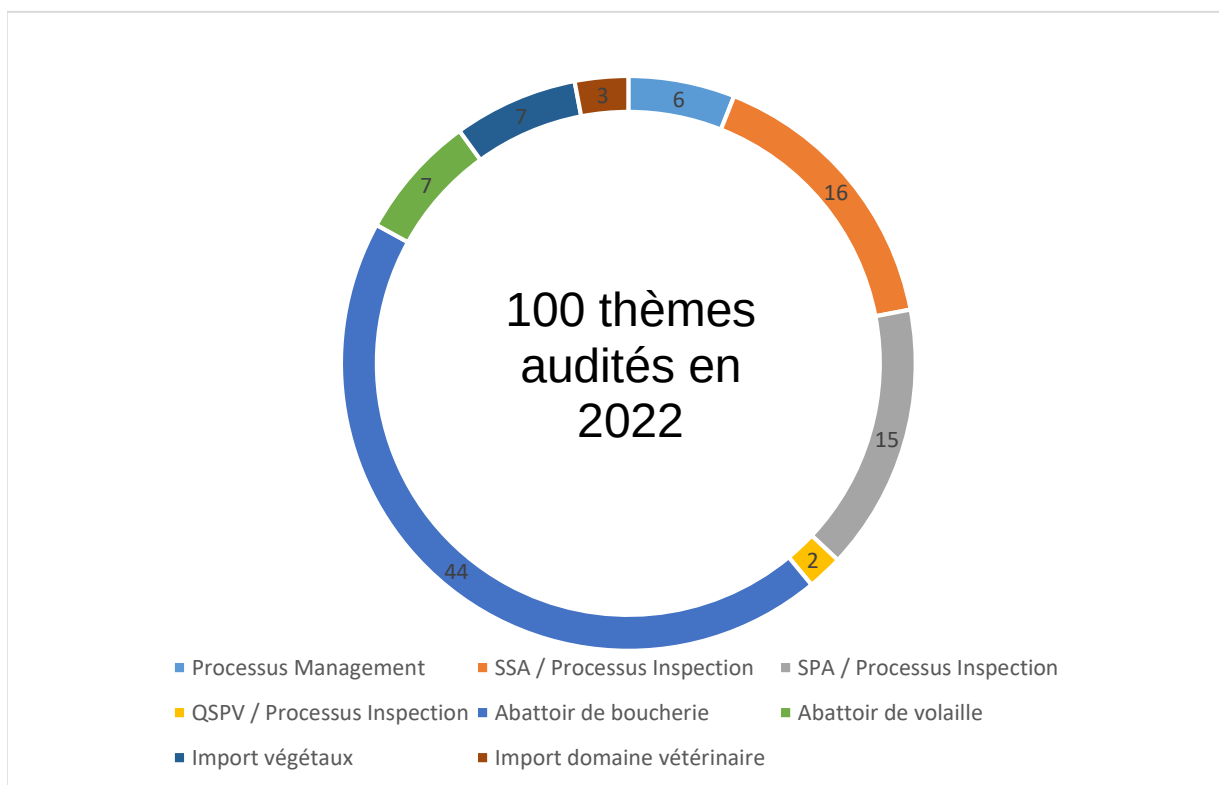
#### 1.1 Les structures auditées

	2022
<b>Nombre de sites audités sur la mise en œuvre des processus et les domaines techniques</b> (audits de processus et audits techniques, dont SIVEP)	<b>95</b> Détail : 4 SRAL 2 SALIM 33 DDecPP 44 abattoirs de boucherie 7 abattoirs de volailles 5 postes frontaliers

Aucun audit national de processus n'a été réalisé au cours de l'année 2022.

## 1.2 Les thématiques auditées

Parmi les thèmes audités en 2022, la très grande majorité correspond à des audits imposés par la procédure nationale.



### Répartition des thèmes audités en 2022

	2022
<b>Processus</b>	<b>6</b>
Processus Management	6
<b>Domaines transversaux</b>	<b>10</b>
Import domaine vétérinaire	3
Import végétaux	7
<b>Qualité, santé et protection des végétaux</b>	<b>2</b>
PV1 - Passeport phytosanitaire	2
<b>Santé et protection animales</b>	<b>15</b>
SPA2 – Pharmacie vétérinaire	
• Option pharmacie en élevage	1
SPA3 – Protection animale des animaux de rente - Transport	1
SPA3 – Protection animale des animaux de rente - Elevage	6
SPA4 – Protection animale des animaux de compagnie et loisir	1

SPA5 – Protection animale en expérimentation animale	1
SPA6 – Action sanitaire en élevage • Option volailles et œufs	5
SPA7 – Elimination et valorisation des sous-produits animaux	1
<b>Sécurité sanitaire des aliments hors abattoirs</b>	<b>16</b>
Produits carnés	6
Produits laitiers	2
Commerces de détail : • Option remise directe et restauration collective	8
<b>Abattoirs de boucherie et de volailles</b>	<b>51</b>
Abattoirs de boucherie	44
Abattoirs de volailles	7
<b>Nombre de thèmes</b>	<b>100</b>

*NB : Plusieurs thèmes pouvant être audités au cours d'un même audit, le nombre d'audits réalisés et de thèmes abordés diffèrent.*

## 2. Etat d'avancement du cycle d'audits 2022-2026

L'activité d'audit interne s'inscrit dans un cadre européen (article 6 du R(UE) 625/2017) qui prévoit la réalisation d'audits, au cours d'un cycle de 5 ans, sur les domaines techniques et organisationnels pour l'ensemble des structures. La PN Audit applicable au cycle 2022-2026 prescrit, pour chaque structure, la réalisation des audits suivants au cours du cycle :

- un audit technique associé au processus Inspection « Protection des végétaux » en DRAAF d'une part et deux audits techniques associés au processus Inspection « Sécurité sanitaire des aliments » et « Santé et protection animales » en DDecPP d'autre part ;
- un audit du processus *Management* ;
- un audit technique des services vétérinaires d'inspection de chacun des abattoirs où une inspection permanente est pratiquée (abattoirs de boucherie ; abattoirs de volailles de plus de 10 000 tonnes) ;
- Un audit des postes de contrôle frontalier, dont la fréquence est déterminée par instruction technique (DGAL/SDEIGIR/2023-135).

Plusieurs thèmes peuvent être abordés au cours d'un seul et même audit. En complément, les structures peuvent bénéficier d'un audit dans les domaines d'actions transversales (PSPC, PISU, certification à l'exportation, etc.) ou relevant d'autres processus.

## 2.1 Réalisation des audits par rapport à la programmation initiale

Le diagramme ci-contre présente l'état d'avancement des audits à la fin de l'année 2022 du cycle d'audits internes 2022-2026 au regard des obligations issues de la PN Audit.

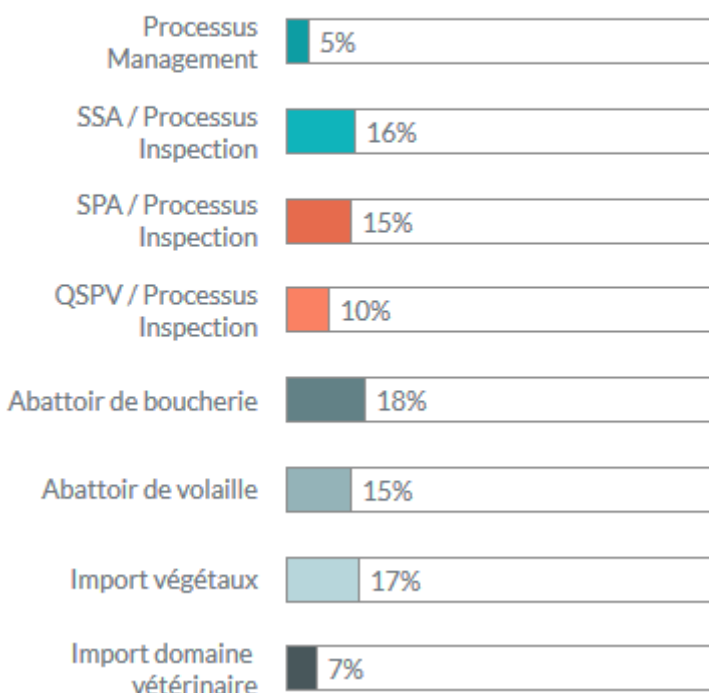
La réalisation des audits du processus *Inspection associé au domaine technique SSA, des abattoirs de boucheries et du domaine import végétaux* est satisfaisante au regard de la programmation initiale de la première année du cycle.

En revanche, un retard est observé pour les domaines techniques QSPV, le domaine import domaine vétérinaire ainsi que le Processus Management.

Plusieurs explications peuvent être avancées : un démarrage en douceur, le manque d'auditeurs qualifiés du Processus Management et les auditeurs en cours de qualification pour le domaine de l'import du domaine vétérinaire.

Un réseau de cinq référents nationaux experts audits internes se constitue courant 2023 pour aider l'organisme DGAL à atteindre les objectifs de son système d'audit interne.

### Niveau de réalisation des audits internes sur le cycle 2022-2026 (au 10/01/2023)



## 3. Le réseau des auditeurs

Le réseau des auditeurs internes comprenait 45 auditeurs qualifiés et 52 en cours de qualification en 2022. Les auditeurs suivent un parcours de formation qui comprend une formation initiale à l'audit et un tutorat au cours duquel ils peuvent acquérir progressivement leurs compétences d'auditeur.

Depuis 2018, une charte de l'auditeur interne a été établie afin de formaliser les principales obligations attendues des auditeurs, notamment en terme d'impartialité et de confidentialité. Tout auditeur signe cette charte et s'engage à respecter strictement ces obligations dans sa pratique.

Une offre de formation adaptée est proposée par le BQPPS avec l'appui de l'Infoma portant sur la formation générale à l'audit (formation initiale), des formations spécifiques à l'audit en abattoirs (boucherie et volailles) et pour harmoniser les pratiques dans un domaine particulier. En 2022, 79 personnes ont suivi une formation.

Intitulé	Dates	Nombre de personnes formées
Audit en abattoir de volaille	26/01/2022	10
Utilisation de l'outil Qualishare Auditeur (session 1)	26/04/2022	10
Utilisation de l'outil Qualishare Auditeur (session 2)	18/10/2022	9
Formation initiale à l'audit (session 1)	Du 17/05/2022 au 19/05/2022	12
Formation initiale à l'audit (session 2)	Du 05/09/2022 au 08/09/2022	14
Audit en SIVEP	Du 09/06/2022 au 10/06/2022	13
Audit en abattoir de boucherie	Du 22/06/2022 au 23/06/2022	11
		<b>Total : 79 auditeurs formés</b>

## 4. Audits externes de la DGAL

### 4.1 Audits externes de la DGAL

En 2022, la DG SANTE a réalisé 4 audits en France concernant la DGAL et ses services.

Les audits réalisés sont :

- Audit 2022-7496 du 12 au 26 septembre 2022 : application des mesures pour la prévention et le contrôle de l'influenza aviaire
- Audit 2022-7404 du 14 au 26 septembre 2022 : santé des végétaux – situation et contrôle pour *Xylella fastidiosa*
- Audit 2022-7406 du 12 au 25 octobre 2022 : santé des végétaux – situation et contrôle pour *Anoplophora chinensis* et *Anoplophora glabripennis*
- Audit 2022-7436 du 24 novembre au 6 décembre 2022 : systèmes de contrôle de la sécurité alimentaire régissant la production et la mise sur le marché de viande bovine, y compris la traçabilité

Les autorités compétentes françaises doivent préparer des plans d'actions pour répondre aux recommandations. Les rapports finaux de ces audits ainsi que les plans d'actions sont ensuite rendus publics sur le site de la Direction F de la DG SANTE :

[https://ec.europa.eu/food/audits-analysis/audit\\_reports/index.cfm](https://ec.europa.eu/food/audits-analysis/audit_reports/index.cfm)

## Annexe 1 : Détail des structures auditées sur le cycle 2022-2026

Le tableau ci-après présente le nombre de sites audités au cours de la première année du cycle d'audit. Plusieurs thèmes peuvent être audités au cours d'un même audit : le nombre de sites audités (présenté ci-après) et le nombre de thèmes audités (présenté en annexe 2) diffèrent.

	Bilan 2022	Bilan 2023	Bilan 2024	Bilan 2025	Bilan 2026
<b>Nombre de sites audités sur la mise en œuvre des processus et les domaines techniques, dont audits SIVEP</b>	<b>95</b> Détail : 4 SRAL 2 SALIM 33 DDecPP 44 abattoirs de boucherie 7 abattoirs de volailles 5 postes frontaliers 0 DGAL				
<b>...dont sites audités dans le cadre des audits nationaux de processus</b>	<b>0</b> Pas d'audit national de processus en 2022				



## Annexe 2 : Détail des thèmes audités au cours du cycle 2022-2026

Le tableau ci-après présente les thèmes audités au cours de la première année du cycle 2022-2026. Plusieurs thèmes peuvent être audités au cours d'un même audit : le nombre d'audits réalisés (présenté en annexe 1) et le nombre de thèmes audités (présenté ci-après) diffèrent.

	2022	2023	2024	2025	2026	Sous-total
<b>Processus</b>	<b>6</b>					<b>6</b>
Processus <i>Management</i>	6					6
Processus <i>Réglementation</i>						
Processus <i>Veille, surveillance, prévention et traitement des alertes</i>						
Processus <i>Mesures incitatives</i>	/					
• Option PNA						
• Option Ecophyto						
<b>Domaines transversaux</b>	<b>10</b>					<b>10</b>
Alertes et urgences sanitaires	/					
• Option domaine SPA						
• Option domaine alimentaire						
Export et échanges domaine vétérinaire						
Certification phytosanitaire						
Import domaine vétérinaire	3					3
Import végétaux	7					7
PSPC	/					
• Option tout domaine						
• Option domaine vétérinaire						
• Option domaine phytosanitaire						
<b>Qualité, santé et protection des végétaux</b>	<b>2</b>					<b>2</b>
PV1 - Passeport phytosanitaire	2					2
PV5 – OGM						
PV8 – Surveillance des organismes réglementés et émergents						
Contrôles phytosanitaires						
<b>Santé et protection animales</b>	<b>15</b>					<b>15</b>
SPA1 – Alimentation animale						
SPA2 – Pharmacie vétérinaire	/					
• Option pharmacie en élevage	1					1
• Option pharmacie ayants-droits						
SPA3 – Protection animale des animaux de rente - Transport	1					1
SPA3 – Protection animale des animaux de rente - Elevage	6					6

SPA4 – Protection animale des animaux de compagnie et loisir	1					1
SPA5 – Protection animale en expérimentation animale	1					1
SPA6 – Action sanitaire en élevage	/					
• Option volailles et œufs	5					5
• Option porcs						
• Option pisciculture						
SPA7 – Elimination et valorisation des sous-produits animaux	1					1
SPA9 – Identification animale						
SPA11 – Reproduction						
<b>Sécurité sanitaire des aliments hors abattoirs</b>	<b>16</b>					<b>16</b>
Ateliers de découpe						
Produits carnés	6					6
Produits laitiers	2					2
Entreposage						
Commerces de détail :	/					
• Option remise directe et restauration collective	8					8
• Option remise directe						
• Option restauration collective						
Produits de la pêche (eau de mer et eau douce)						
Coquillages						
Escargots grenouilles						
<b>Abattoirs de boucherie et de volailles</b>	<b>51</b>					<b>51</b>
Abattoirs de boucherie	44					44
Abattoirs de volailles	7					7
<b>Nombre de thèmes</b>	<b>100</b>					<b>100</b>